Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260409-DELIB2026_048-DE

Mairie de MAURON
1 Place Henri Thébault
56430 MAURON
Tel : 02.97.22.60.24

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2026

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pontivy
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Mauron s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRIERO Fabienne, Maire.

Présents : Mme BRIERO Fabienne, Maire, M. PIRON Didier, Mme VENIAT Vanessa, M. LE CALLONNEC Patrice, Mme MERECKAITE-BEKERIS Rasa, Mme BRINGAULT Valérie, M. THIBAULT Brann, M. BRIENT Sylvain, Mme MESLE Denise, M. AUBRIL Eric, M. DOMBRIE Alan, Mme DUVALLET Christèle, M. EON Jérôme, Mme BINARD Sylvie, M. BLOT Jean-Marc, Mme MOULINEUF Ursula, M. LAMBERT Didier, Mme PONTABRY Charlyne, M. REYNAUD Gérard, Mme CADIER Marie-France, Mme CHESNARD Nathalie, M. LAURENT Christophe

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DANIEL-URVOY Amandine à Mme MERECKAITE-BEKERIS Rasa

A été nommé(e) secrétaire : Mme PONTABRY Charlyne

Ref : 2026_048 **Objet : CLOTURE DU BUDGET RESIDENCE CLAIRE FONTAINE**

CONSIDERANT que tous les lots du lotissement Claire Fontaine sont vendus,

CONSIDERANT le déficit de 54 794,33 €,

Après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL décide :

- D'ACTER la dissolution et la clôture du budget annexe « Résidence Claire Fontaine » au 30/06/2026 ;
- DIT que le déficit de 54 794.33 € sera repris par le budget principal en 2026 (mandat au c/65821)
- de CHARGER Madame le Maire d'en aviser la DGFIP ;
- d'AUTORISER Madame le Maire, ou à défaut l'un des adjoints, à signer toutes pièces utiles relatives à cette affaire ;

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits.

Le Maire
Mme Fabienne BRIERO

La secrétaire de séance :
Mme PONTABRY Charlyne

MAIRIE DE MAURON 56430 (Morbihan)